

# BLÉ

## Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 164 MAI-JUIN 2004

### H U M E U R D E B L É UNE MODICITÉ SAISSANTE

Publiées fin mars, des projections de la Commission européenne font ressortir qu'en 2010 la production de céréales de l'U.E. à 25 serait supérieure de 26,3 millions de tonnes aux utilisations intérieures (exportations exclues donc) Ces dernières progresseraient seulement de 2,1 millions de tonnes (Mt) par rapport à 2004. La modicité du chiffre est saisissante. En effet, l'objectif d'incorporation de bioéthanol dans l'essence que s'est donnée l'U.E. pour 2010 voudrait que 28,8 Mt de céréales aillent alors à la production de ce biocarburant, au lieu de 840 000 t environ actuellement. De quoi, par conséquent, absorber l'écart entre les chiffres de production et d'utilisations intérieures ci-dessus et de faire baisser les surfaces en jachère !

La Commission explique qu'elle ne peut retenir que des hypothèses basses pour la production communautaire de bioéthanol, ne trouvant pas d'éléments dans les politiques des carburants des Etats-membres qui lui permettent de faire autrement. L'argument serait fondé s'il fallait s'en tenir à la seule attitude de la France, mais d'autres pays de l'U.E. sont plus actifs que le nôtre en matière de bioéthanol. Par ailleurs, la Commission a le pouvoir de faire se hâter les Etats-membres pour atteindre les objectifs d'incorporation en 2010. La seule raison qui pourrait empêcher un fort développement de la production de bioéthanol dans l'U.E. serait en réalité qu'elle accorde aux pays du Mercosur la possibilité de lui en exporter beaucoup (cf. rubrique Filières).

#### — NÉGOCIATIONS COMMERCIALES —

##### BRUXELLES PÈCHE À NOUVEAU À L'OMC

La lettre du 9 mai 2004, par laquelle les Commissaires Fischler et Lamy ont annoncé que l'U.E. était prête, sous certaines conditions, à voir disparaître ses subventions à l'exportation de produits agricoles, pêche à plusieurs titres.

D'abord, les Commissaires ont renoncé à faire figurer parmi leurs conditions l'élimination des aides américaines de marketing loan. Or ces aides, qui compensent automatiquement les pertes que font les "farmers" en vendant coûte que coûte, sont un facteur redoutable de distorsion de concurrence. Le mandat donné à la Commission le 27 janvier 2003 par le Conseil des ministres de l'U.E. était pourtant clair sur le sujet.

Les Commissaires ont affirmé par ailleurs que l'Union européenne serait prête à aller de l'avant sur les soutiens à l'exportation si un résultat acceptable émergeait en ce qui concerne l'accès aux marchés et les soutiens internes. Cela relativise encore plus les conditions précédentes.

Globalement, enfin, en mettant toujours plus sur la table sous prétexte de vouloir relancer les négociations, Messieurs Lamy et Fischler ne peuvent qu'amener les adversaires de l'U.E. à se montrer attentistes et encore plus exigeants.

##### UE/MERCOSUR : SUR LE BIOÉTHANOL, BRUXELLES JOUE AVEC LE FEU

L'U.E. serait prête à accorder aux pays du Mercosur -c'est-à-dire au Brésil- un contingent d'importation à droit réduit de 12,65 millions d'hectolitres de bioéthanol, soit 1 Mt. Selon la Commission européenne, ces importations ne sauraient causer de tort au développement de la production communautaire. Celle-ci ne s'élève actuellement qu'à 4 Mhl, il faudra 150 Mhl en 2010 pour atteindre le taux d'incorporation dans l'essence fixé par la réglementation et la Commission estime que l'U.E. ne pourra pas atteindre ce niveau de production. En fait, compte tenu en particulier de ses 10 % de jachère, l'Europe dispose du potentiel de matières premières nécessaire. Mais, faute de s'être intéressée plus tôt au bioéthanol, elle n'a pas les outils industriels lui permettant d'en produire à grande échelle et donc à des prix compétitifs.

Il est certain qu'elle ne les aura jamais si les concessions imaginées à Bruxelles prennent corps. Compte tenu de la faiblesse de leur prix de revient -et éventuellement de leur capacité à vendre à prix cassé- les producteurs d'éthanol brésiliens seront en mesure de conquérir l'intégralité du marché européen. Les quelques unités de production construites depuis 3 ans ou en cours de construction dans l'U.E. ne résisteront pas. Et quel industriel européen croira qu'il pourra investir sans risque une fois le contingent d'importation épuisé ? Mieux vaudra investir au Brésil pour profiter des nouveaux contingents qui seront alors accordés au Mercosur.

#### MARCHÉS

##### LE PETIT PAIN DES ÉCOLIERS ÉGYPTIENS AMÉLIORÉ PAR LES CÉRÉALISERS FRANÇAIS

A l'occasion du voyage du ministre français de l'Agriculture au Caire, mi-avril, il n'a pas seulement été question des volumes et qualités de blé que la France serait susceptible d'exporter à l'Egypte après la prochaine récolte, mais également de la coopération franco-égyptienne dans le domaine des céréales.

L'une des manifestations récentes de cette coopération est le concours apporté par France Export Céréales, l'organisme chargé par les céréaliers français de la promotion de leur production à l'international, à l'amélioration du pain fino. Ce petit pain est particulièrement consommé par les écoliers égyptiens, lesquels ne disposent pas de cantines. Fin 2003, France Export Céréales a envoyé un boulanger travailler dans une boulangerie industrielle filiale de la société semi-publique de meunerie Food Industries Holding company (FIHC). Il s'agissait d'y développer une nouvelle méthode de fabrication du pain fino moins consommatrice de matières grasses et de sucre, donc moins coûteuse et meilleure du point de vue de la santé.

Les résultats positifs de cette action ont été soulignés lors de la visite de M. GAYMARD et la FIHC se charge maintenant de diffuser la nouvelle méthode dans l'ensemble des boulangeries artisanales pour la plupart du pays. Elle peut bénéficier pour cela de la mise à disposition par France Export Céréales des supports d'information les mieux adaptés.



CÉRÉALISERS DE FRANCE

## LA CHINE AU BOUT DE SES STOCKS DE BLÉ ?

Le niveau des stocks de blé en Chine est pendant longtemps resté source d'interrogation pour les experts. A juste raison d'ailleurs, puisqu'en mai 2001, puis novembre 2002, les autorités chinoises ont réévalué ces stocks de 25 et 27 millions de tonnes, soit au total 52 Mt. Cette seule augmentation équivalait à l'époque au cumul des stocks des cinq pays les plus exportateurs de blé dans le monde (Etats-Unis, U.E., Canada, Australie, Argentine).

Il semble cependant aujourd'hui, à en juger par les prix qu'y atteint le blé et par son retour à des volumes d'achat importants sur le marché mondial, que la Chine n'ait plus beaucoup de stocks, tandis que, par ailleurs, sa production ne cesse de régresser. Selon le Conseil international des céréales (CIC), les stocks, qui s'élevaient à 99 Mt (chiffres révisés) en 1999/00, ne seraient plus que de 16 Mt en 2004/05. Quant à la production, elle n'a cessé de régresser à la suite de la diminution des surfaces de terres arables et du délaissement des céréales pour des cultures à plus forte valeur ajoutée. De 113,9 Mt en 1999/00, elle est prévue à 83 Mt cette année, sans avoir été spécialement atteinte climatiquement.

Les autorités chinoises viennent d'interdire l'affectation de " terres cultivées essentielles " à d'autres cultures que les céréales et elles ont supprimé des impôts sur les récoltes. L'avenir dira quels seront les effets de ces mesures.

## ENVIRONNEMENT

### AUX USA, DES FARMERS EXPÉRIMENTENT DES CRÉDITS DE CO<sub>2</sub> NÉGOCIABLES

Aux Etats-Unis, dans l'Etat du Dakota du Nord, des organisations écologiques, des membres du Congrès et des scientifiques du Bureau géologique américain (USGS) travaillent avec les agriculteurs à un programme visant à attribuer à ces derniers des permis d'émission de CO<sub>2</sub> négociables s'ils cessent de cultiver certaines superficies. Dans cette région des Grandes plaines, des millions de petites dépressions appelées cuvettes de prairie parsèment en effet les terres cultivables et elles présentent la particularité d'absorber naturellement beaucoup de CO<sub>2</sub> si elles ne sont pas cultivées (environ l'équivalent de 5 t de carbone par hectare et par an).

Selon des collaborateurs de l'USGS, si la région des prairies, qui s'étend sur 20 millions d'ha aux Etats-Unis et au Canada, n'était plus cultivée, cela aurait le même effet que de retirer 4 millions de voitures de la circulation. D'où l'idée d'attribuer aux agriculteurs des crédits de CO<sub>2</sub> (ou permis d'émission de CO<sub>2</sub>) qu'ils pourraient revendre à des entreprises qui ne sont pas encore en mesure de respecter leurs plafonds d'émission de gaz à effet de serre.

Une opération pilote doit être menée dans le bassin du Devils Lake, à 100 km au sud de la frontière canadienne, avec évaluation des quantités de gaz retenues et attribution aux " farmers " de crédits de CO<sub>2</sub> cessibles négociables sur le Chicago Climate Exchange récemment créé.

## SANTÉ

### LA BAGUETTE DE PAIN NE SERA PLUS DÉCONSEILLÉE AUX DIABÉTIQUES

Selon une étude de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) menée dans le cadre du service de diabétologie de

l'Hôtel Dieu à Paris, l'index glycémique de la baguette est bien inférieur à la valeur 95 (sur une échelle de 100) qui lui était affectée jusqu'à présent. L'index d'un aliment est fonction de la montée de glycémie qu'il provoque dans le sang et les aliments à indice élevé sont néfastes pour les diabétiques, les obèses et les sujets à risques sur le plan cardiovasculaire.

L'étude de l'INSERM, qui a été présentée le 29 avril dernier lors d'un Colloque international à la Sorbonne, fait apparaître que les index glycémiques de la baguette classique et de la baguette de tradition française s'élèvent respectivement à 78 et 57 en réalité, tandis qu'ils sont de 80 pour la boule de pain français au levain, de 81 pour la boule de pain français à la levure, de 85 pour la boule de pain français complet et de 95 pour le pain de mie américain.

Jusqu'alors, il était conseillé aux diabétiques de ne manger que du pain complet.

## INFO CHIFFRES

### FRANCE : LE SOLDE DU COMMERCE EXTÉRIEUR CÉRÉALIER DEPUIS 1998

(milliards d'€)

Année civile	Grains	Dérivés (*)	Total
<b>2003</b>	<b>3,369</b>	<b>0,597</b>	<b>4,166</b>
dont U.E.	2,48	0,208	2,688
<b>2002</b>	<b>3,292</b>	<b>0,591</b>	<b>3,883</b>
dont U.E.	2,531	0,171	2,702
<b>2001</b>	<b>3,369</b>	<b>0,559</b>	<b>3,928</b>
dont U.E.	2,652	0,169	2,821
<b>2000</b>	<b>3,823</b>	<b>0,586</b>	<b>4,409</b>
dont U.E.	2,861	0,165	3,026
<b>1999</b>	<b>3,843</b>	<b>0,504</b>	<b>4,347</b>
dont U.E.	2,901	0,140	3,041
<b>1998</b>	<b>3,275</b>	<b>0,598</b>	<b>3,873</b>
dont U.E.	2,604	0,153	2,757

(\*) Farine, malt, semoule etc

Source : CFCE

### L'ALIMENTATION ANIMALE, PREMIER ACCÉLÉRATEUR DES BESOINS EN CÉRÉALES

Jusqu'à une période récente, l'augmentation des besoins en céréales dans le monde était surtout due à l'alimentation humaine. Mais, avec la hausse du pouvoir d'achat dans les pays émergents et en développement, la consommation de viande de porc et de poulet progresse maintenant à un rythme rapide, ce qui conduit à utiliser de plus en plus de céréales dans l'alimentation animale.

C'est ainsi que dans ses projections pour la période 1998-2015, la FAO voit dans l'alimentation animale le principal moteur de l'augmentation des besoins en céréales. Cette augmentation elle-même est de 20,6 % supérieure à celle de la période 1980-1998.

#### Augmentation des besoins en céréales dans le monde

(millions de tonnes)

	Alimentation humaine	Alimentation animale	Autres	Total
1980/1998	+ 297	+ 82	+ 48	+ 427
1998/2015	+ 224	+ 254	+ 37	+ 515

Source : FAO

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.  
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site [www.agpb.fr](http://www.agpb.fr)  
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.